

DÉMÉNAGEMENT : RIEN N'EST JOUÉ ! RIEN N'EST VOTÉ ! LE BAIL N'EST PAS SIGNÉ !



300 agents en manifestation le 23 janvier

« Le Pulse nous ré-Pulse ! », « Bail ! Bail ! Non au 49.3 de Troussel ! », « Nous ne nous laisserons pas ex-Pulser ! », « Troussel, si tu savais... »...

Nous étions 300 participant·es à la manifestation du 23 janvier derrière la bande-rolle intersyndicale « Non au déménagement imposé ! ». Malgré le froid et le vent et le rouleau compresseur du déménagement qui cherche à écraser toute résistance...

Mais la résistance au déménagement continue et elle s'exprime aussi lors des votes organisés par l'intersyndicale à chaque galette du Président. A la date du 23 janvier, sur les 5 votes, les résultats sont les suivants :

VOTANTS : 645
- **CONTRE: 476 voix et 73,8 %**
- POUR: 111 voix et 17 %
- BLANC: 58 voix et 9 %

Lors de la séance conjointe CST et FSC du 24 janvier, l'intersyndicale unanime a fait entendre le refus d'un déménagement dégradant :

- les conditions de transport .
- les conditions de travail des agent·es des sites centraux, avec la mise en place généralisée de l'open space et du flex office dans le nouveau bâtiment.

Le combat continue.

L'intersyndicale s'engage avec vous pour les semaines à venir :

- **Poursuite des votes** lors des galettes du Président.
Objectif : dépasser les 1000 votant·es !
- **Demande de rencontres** à l'ensemble des groupes politiques du CD 93 avant la séance du Conseil Départemental du 13 février prochain.
- **Nouveau temps fort à l'occasion de la séance du CD du 13 février.**

Ensemble nous sommes plus fort·es !

* * * * *

Les déclarations des élu·es politiques se poursuivent. Après celle du groupe Communistes, Insoumis et Citoyens au CD 93, des élu·es écologistes du CD 93, des députés LFI, une tribune de plus de 160 élu·s de Seine-Saint-Denis (conseillers municipaux·ales, maire-adjoint·es, maires, conseiller·es départementaux·ales, député·es, sénateur) intitulé « En Seine-Saint-Denis, le grand déménagement ? » en appelle au sursaut. Dans un courrier au président Troussel, le président de la commission des finances Philippe Dallier demande l'organisation d'un débat et d'un vote de principe lors de la prochaine séance du CD le 13 février.